



Questions et réponses 5Z011-17-0123

Question 1

Est-ce que des entreprises de l'extérieur du Canada peuvent présenter une demande?
(Comme, de l'Inde ou USA)

Réponse 1

Les Services de conception graphique (GSIN T005A) sont exclus de l'ALENA et Bibliothèque et Archives Canada a décidé qu'il serait préférable de limiter aux fournisseurs Canadien.

Question 2

Est-ce que nous devons venir ici pour des réunions?

Réponse 2

Les fournisseurs ne seront pas tenus de venir sur place pour des réunions, mais la partie de la photographie de la SoW nécessite "la photographie sur place à des événements, des conférences, etc à avoir lieu à des événements désignés au sein de la RCN"

Question 3

Pouvons-nous effectuer les tâches (liées à la DDP) à l'extérieur du Canada? (Comme, de l'Inde ou USA)

Réponse 3

Veuillez-vous reporter à la réponse 2

Question 4

Pouvons-nous soumettre les propositions par courriel?

Réponse 4

Non. Seules les copies papier seront acceptées.

Question 5

En ce qui concerne O.1 / C.1 dans la DOC mentionnée ci-dessus, les soumissionnaires peuvent-ils proposer la même personne pour plus d'un rôle?

Réponse 5

Yes.

Question 6

Dans la demande, à la section Attachement 1 à la partie 4, dans les critères obligatoires, soit le O.2 échantillons, vous parlez de fenêtre contextuelle pour l'échantillon 3. Qu'entendez-vous par « fenêtre contextuelle »? Nous aimerions avoir un peu plus d'information sur ce terme afin de vous fournir les bonnes pièces.



Réponse 6

La version anglaise, dit « pop-up, backdrop, roll-up display » ce qui devrait plutôt être traduit par « bannière publicitaire » ou « bannière déroulante »

Question 7

Référence: O.3 Langues officielles «Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à présenter et à réaliser des projets dans les deux langues officielles du Canada (français et anglais). »

Q. Cela signifie-t-il que l'entreprise ou l'individu doit parler français lors d'une réunion ou simplement produire du matériel dans les deux langues?

Réponse 7

L'entreprise doit être en mesure de communiquer dans les deux langues pendant les réunions et de créer des produits bilingues.

Question 8

Référence: 5. Photographie "Photographie sur place lors d'événements, de conférences, etc. qui auront lieu à des événements désignés au sein de la RCN."

Q. Nous n'avons pas de photographe à l'interne. Se contenter de recommander un photographe local suffit-il ou devons-nous contracter avec cette personne / entreprise? Si oui, pouvez-vous être plus précis quant au nombre et à la durée des engagements?

Réponse 8

BAC peut parfois demander aux fournisseurs de sous-traiter un photographe local pour des projets spécifiques s'ils n'ont pas la capacité interne de le faire.

Question 9

Références : Partie 3 (3.1., p. 9), Partie 4 (O2 et O3, p. 14) et Partie 4 (C2, p. 16).

Tel que stipulé dans la DOC, le soumissionnaire doit fournir de nombreux échantillons imprimés de ses productions graphiques pour justifier de son expérience et de son expertise. Mais, ce même soumissionnaire est aussi invité à aider le Canada à atteindre ses objectifs environnementaux en produisant son offre de services selon des critères spécifiques (impression noir/blanc, papier 8.5x11, recto/verso, sans reliure, etc.). Nous rappelons aussi aux autorités gouvernementales que depuis plusieurs années maintenant, la majorité des commandes en design graphique sont le plus souvent livrées sur support électronique et que l'impression final des produits est, là encore le plus souvent, à la seule discrétion des clients. Ainsi, outre la considération des coûts pour les soumissionnaires associés à la réimpression en 4 copies (4 copies techniques) des échantillons demandés et parfois aussi fort volumineux, est-ce que Bibliothèque et Archives Canada pourrait accepter que :

- tous les échantillons soient présentés en version électronique (format PDF, JPEG, etc.).

et que :

- tous les échantillons soient envoyés sur une clé USB réutilisable plutôt qu'un CD ou un DVD gravé.



Answer 9

Après avoir consulté la direction de sécurité en TI de BAC, **nous acceptons les offres techniques (section I) sur des clés USB réutilisables. Voir la modification 1 à la DOC.**

Question 10

Références : Partie 4 (O2 et O3, p. 14) et Partie 4 (C2, p. 16)

Est-ce que Bibliothèque et Archives Canada peut accepter que l'un des 4 échantillons présentés au critère obligatoire O2 et au critère coté C2 peut aussi être présenté au critère O3 s'il a été réalisé dans les deux langues officielles du Canada ?

Answer 10

Oui, un des 4 échantillons présentés au critère obligatoire O2 et au critère coté C2 peut aussi être présenté au critère O3 s'il a été réalisé dans les deux langues officielles du Canada.

Question 11

Références : Partie 4 (O2, p. 14) et Partie 4 (C2, p. 16)

Selon Industrie Canada (2013), près de 30% des petites et moyennes entreprises au Canada (1 à 499 employés rémunérés) ne survivent pas après 2 années d'existence (Réf.

: [https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapi/PSRPE-KSBS_Aout-August2013_fra.pdf/\\$FILE/PSRPE-KSBS_Aout-August2013_fra.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/vwapi/PSRPE-KSBS_Aout-August2013_fra.pdf/$FILE/PSRPE-KSBS_Aout-August2013_fra.pdf)).

Dans la même veine, le Gouvernement du Québec annonçait précédemment en mai 2008 que le taux de survie des nouvelles micro-entreprises n'était que de 33,7 % après cinq ans et celui des entreprises de 5 employés de 50,6 % après cinq ans

(https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/entrepren_euriat_pme/nouvelle_entreprise_taux_survie_2008.pdf). Ainsi, comme dans les plupart des autres DOC de services émises par le Gouvernement fédéral, nous demandons

respectueusement à Bibliothèque et Archives Canada de modifier les critères O2 et C2 pour permettre aux soumissionnaires de présenter leurs échantillons réalisés au cours des cinq (5) dernières années civiles précédant la date de clôture de la DOC (au lieu des 2 dernières années) ? À notre humble avis, cela permettra aussi à Bibliothèque et Archives Canada d'apprécier plus justement l'efficacité et la fiabilité du soumissionnaire, de même que ses garanties d'assurance qualité et son expérience corporative sur 5 années plutôt que sur 2 années.

Answer 11

Les critères O2 et C2 resteront tel quel.

Question 12

Références : Partie 6 (6.10, p. 24)

Tel que stipulé dans la DOC, « Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 1 000 000,00 \$, (taxes applicables incluses) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes ».

Pourriez-vous, s'il-vous-plaît, nous fournir :

- le nom du(ou des) fournisseur(s) de services que Bibliothèque et Archives Canada a retenu au cours des 3 dernières années pour des projets et des mandats équivalents à ceux inscrits à la présente DOC ?



- les montants totaux annuels dépensés par Bibliothèque et Archives Canada au cours des trois derniers exercices financiers (2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017) pour des projets et des mandats équivalents à ceux inscrits à la présente DOC ?

Answer 12

Voici les services de conception graphique pour BAC qui ont été rendus via consultant du 1^{er} avril, 2014 au 31 mars, 2017 :

Fournisseur	Valeur du contrat (excluant les taxes)	Date de début	Date de fin
Projextra Inc.	17 300,00 \$	15 juin, 2015	31 mai, 2017
D2K Communications	7 850,54 \$	21 janvier, 2016	15 août, 2016

Question 13

En ce qui concerne O2 sur p. 14 de la DOC: "Les exemples 1 et 2 sont le produit final imprimé et non l'impression de la version finale pré-imprimée." Accepterez-vous une photo de l'affiche imprimée finale in situ, ou avez-vous besoin du produit physique?

Réponse 13

Nous préférons le produit final car la photographie de l'affiche imprimée pourrait ne pas nous donner le sens de la qualité de votre travail, mais est acceptable.

Question 14

Y a-t-il un titulaire?

Réponse 14

Il n'y a pas de titulaire, car il s'agit d'une DOC pour une offre à commandes et non d'une DP pour un contrat. Voir la *réponse 11* (ci-dessus) pour plus de détails.

Question 15

Nous nous demandons si vous pourriez clarifier ce que l'on entend par «antécédents professionnels de l'entreprise » à la p. 13, O1. Quelles sont les informations que vous attendez d'être affichées sur ce document?

Réponse 15

Nous voulons avoir des détails sur l'entreprise elle-même, qui a au moins 2 ans d'expérience et quels types de réalisations il avait.
